

<p>Compte rendu de la réunion du Conseil de quartier du Vieux-pays du 14 décembre 2010</p>
--

Présents

Collège des habitants : Corine DUMONT, Nadège AUBOIS, Dominique RINGRESSI, Nicole VALISSANT, El Hassane BENHAMMOU, Jamâa BENJANA, Michel PALAZOT, Carole BOUNGNASIRI, Kumar JAYA

Collège des associations : FCPE Malraux - Claudine VINCENT-SULLY

Collège des élus : François ASENSI, Député de Seine-Saint-Denis, Maire de Tremblay-en-France (TEF), Président de la CA Plaine de France ; Sophie DARTEIL, Maire-adjointe à l'Education, en charge du Conseil de quartier du Vieux-pays; Eric ALLIGNER, Conseiller municipal, en charge du Conseil de quartier du Vieux-pays ; Alexandre BERGH, Conseiller municipal, en charge de la Démocratie Locale

Collège des personnes qualifiées (TEF) : Lionel TUBEUF, DGA Développement territorial; Isabelle GOUTMANN, Directrice de la Division Démocratie Locale; Rosica TOMOVA, Chargée des conseils de quartier, Division Démocratie Locale

Cette réunion a pour objectif de mettre officiellement en place le conseil de quartier et les ateliers citoyens. Un point a été fait sur les dossiers en cours traités avec les habitants.

Fonctionnement du conseil de quartier et des ateliers

La Charte de la participation adoptée par le conseil municipal en novembre 2009 indique la mise en place des conseils de quartier dans toute la ville. Cette charte est le document de référence pour le fonctionnement des conseils de quartier. Après la mise en place des deux conseils du centre ville, celui du Vieux-pays est en train de se constituer. Chaque conseil de quartier se constitue de 4 collèges : habitants (15 membres), associations (5 membres), élus (5 membres) et personnes qualifiées (5 membres). Le quota de 15 membres pour le collège des habitants prévu dans la Charte de la participation est déjà atteint. Toutefois, les ateliers citoyens sont toujours ouverts aux inscriptions et d'autres personnes qui ne sont pas inscrites au conseil de quartier peuvent également y participer.

La possibilité de créer un blog Internet pour communiquer et amener les débats a été évoquée.

Transports publics, circulation et voirie

- **Navette du collège Ronsard**

Mme Boungnasiri a présenté les avancées sur la question des transports. Le changement des horaires des navettes scolaires, attendu des habitants depuis 15 ans, a été fait depuis la dernière réunion du 11 octobre. Les élèves du collège Ronsard et du lycée L. de Vinci bénéficient désormais d'un transport plus adapté à leurs déplacements, car il correspond aux horaires d'entrée et de sortie des établissements scolaires. Il a été convenu que la navette pour le collège Ronsard partira à 7h40 du Vieux-pays afin d'assurer une arrivée des élèves au collège à 7h55.

Toutefois, après la réunion et suite au changement demandé, les professeurs ont constaté que la navette arrivait quelques minutes trop tard au collège et par conséquent les élèves du Vieux-pays étaient en retard pour les cours. Il a donc été décidé que désormais la navette partira à 7h35 pour que les élèves arrivent avant la sonnette du début des cours qui sonne à 7h55.

- **Bus qui dessert le lycée L. de Vinci**

Mme Boungnasiri et Mme Darteil se sont rendues au lycée afin de faire un point sur les nouveaux horaires. Après consultation du conseil d'administration du lycée, et un nouvel échange avec la C.I.F. pour ajuster au mieux l'horaire du bus le midi par rapport à l'heure de sortie des élèves, il a été décidé que le bus passerait à 12h40, et ceci dès le lundi 13 décembre. De plus, un bus supplémentaire a été rajouté le samedi matin à 8h15 au départ du Vieux Pays pour permettre aux élèves de se rendre aux cours de 8h30, au lieu de 7h50 précédemment.

Les habitants et les élus considèrent que les transporteurs « Courriers de l'Ile-de-France » sont un « bon interlocuteur » en ce qui concerne l'adaptation du service pour répondre aux besoins des habitants.

- **Comportement des chauffeurs**

Les habitants ont signalé qu'un des chauffeurs de la société CIF utilise son téléphone pendant qu'il conduit la navette, ce qui est interdit. La Ville a informé la société de ce comportement dangereux et les transporteurs se sont engagés à réexpliquer aux chauffeurs que cela n'est pas tolérable.

- **Enquête sur les déplacements**

Afin de remédier au manque de transport au Vieux-pays, une enquête sera lancée auprès des habitants du quartier et des services municipaux. Les habitants du quartier pourraient donc être sollicités par des enquêteurs pendant le premier trimestre de l'année 2011.

- **Aménagement de la voirie**

Il a été constaté par des habitants que le stationnement anarchique est très fréquent au Vieux-pays. Pour lutter contre cela, la Ville va améliorer la signalétique qui indique les parkings dans le quartier (Château bleu et centre équestre).

- **Circulation**

Les habitants estiment que la circulation du quartier pourrait être fluidifiée, notamment sur la route de Roissy, en décalant les feux rouges. Afin d'approfondir cette étude, un diagnostic en marchant pourrait être organisé avec la division municipale en charge de la voirie.

- **Pédibus pour l'école Malraux**

Des propositions ont été évoquées concernant les moyens d'accompagnement des enfants à l'école Malraux. Il n'est pas envisageable de mettre en place un bus, car la distance entre l'école et les habitations n'est pas importante. Un pédibus existait il y a longtemps, mais il reposait sur la volonté des parents d'accompagner un groupe d'enfants jusqu'à l'école. Aujourd'hui il n'y a pas de parents référents pour mettre en place ce service. Il est suggéré que cette idée soit abordée en réunion de parents d'élèves.

Services publics et vie quotidienne

- **Espaces de jeux pour les enfants**

En ce qui concerne l'aménagement de nouveaux espaces de jeux, les habitants proposent que cela se fasse en associant les enfants à la réflexion dans le cadre d'ateliers de travail. Cette pratique va les responsabiliser davantage et ils vont respecter davantage les espaces publics. Un Relais Assistanes Maternelles doit ouvrir en face de la gare du Vert Galant, mais les modalités de sa mise en place sont à préciser avec les habitants. Le bureau municipal sur le budget d'investissement de la ville sera l'occasion de faire un point sur les financements prévus pour les projets d'aménagement des terrains sportifs.

- **Révision en cours du règlement du parc du Château bleu**

Lors de la réunion du 11 octobre les habitants ont exprimé leur souhait de modifier le règlement du parc du Château bleu afin de rendre ses horaires d'ouverture compatibles avec les heures d'entrée et de sortie des écoles (ouverture à 8h au lieu de 9h) et de diversifier ses usages. Une concertation a été organisée avec les élus en charge du conseil de quartier, du développement durable et du personnel communal, ainsi qu'avec les services référents, en charge de la tranquillité urbaine et de la gestion des espaces verts et un des gardiens du parc pour revoir le règlement.

- **Programmes de logement**

La Ville a de nombreux programmes de logements pour répondre aux besoins (1300 demandes de logement actuellement en cours). Néanmoins, la municipalité attend toujours les subventions de la Région. Certains financements sont difficiles à obtenir, notamment ceux pour la construction de la résidence de 120 logements pour les jeunes travailleurs, car la Région exige une labellisation pour ce type de foyers et l'obtention du label prend du temps.

Un autre exemple des difficultés liées à labellisation est le projet de renouvellement urbain au centre ville. Ce projet est très coûteux car il implique la démolition de 7 tours et la reconstruction de logements à l'échelle humaine. Cependant, la Ville n'a pas eu droit aux subventions de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) pour financer ce projet, même si les tours

du centre ville ont été construites à l'époque par l'Etat et alors que tous les indicateurs sociaux sont en rouge. La Ville a redéposé sa candidature auprès de l'ANRU et attend une réponse.

Pistes de travail suite à la réunion :

▪ **Diagnostic en marchant sur la circulation et la voirie**

Il a été proposé d'organiser en janvier un diagnostic en marchant, afin de constater avec le service « Voirie et infrastructures » les dysfonctionnements existants et d'élaborer des pistes de travail pour leur solution.

▪ **Mise en place de l'atelier « Services publics »**

Il est également proposé de mettre en place un deuxième atelier qui aura pour thème les services offerts au public. Il permettra de lister tous les besoins non satisfaits en service et de faire le point sur l'avancement de chaque démarche (distributeur automatique de billets, garde d'enfants, possibilité de dématérialisation, etc.) Un habitant a également proposé de faire un point sur les statistiques sur la fréquentation des services municipaux par des habitants du Vieux-pays : de quels services ont-ils le plus besoin ?

Les habitants souhaitent avoir un Distributeur Automatique de Billets dans le quartier, pas seulement pour les riverains, mais également pour les personnes qui travaillent à la plateforme, ainsi que les nombreux clients qui fréquentent les restaurants du quartier. Une étude a été faite par la Poste afin de déterminer le potentiel économique de l'installation d'un DAB. Cependant les résultats de cette étude démontrent que le service ne sera pas rentable vu le nombre d'habitants dans le quartier. Cependant la réclamation d'un DAB ne doit pas s'arrêter là, car le principe du service public n'est pas d'être rentable, mais d'assurer une égalité de traitement pour tous. Le Maire souligne la nécessité d'engager des actions pour obtenir satisfaction.

▪ **Fonctionnement du conseil et des ateliers citoyens**

Les conseils de quartier seront organisés une fois par trimestre. Les ateliers thématiques vont se réunir entre les conseils. La prochaine réunion du conseil aura lieu en février.

Une campagne d'information va être mise en place afin d'inviter les habitants du Vieux-pays à s'inscrire aux ateliers citoyens : des affiches et des bulletins d'inscription seront appliqués dans les principaux lieux de rencontre des habitants : la Maison de quartier, la boulangerie, l'école, etc.